

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE **SAINT-QUENTIN**
palais de Justice BP645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

BAUDELOCQUE ET ASSOCIES
7 route Nationale 2
02250 Marle

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : ETA BALLIGAND

Numéro RCS : 439 065 970

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Numéro Gestion : 2001B70092

Adresse : ferme de Dormicourt
02250 Montigny-sous-Marle

Numéro du Dépôt : 2485

Date du dépôt : 09/11/2011

1 - Type d'acte : Procès-verbal d'Assemblée Ordinaire

Date de l'acte : 26/10/2011

1 - Décision : Démission de Gérant

2 - Décision : Nomination de Gérant

Délivré à Saint-Quentin le 9 novembre 2011

Le Greffier,

u

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

PHOTOCOPIÉ

SANS

VALUER

LE

PHOTOCOPIÉ

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

SARL ETA BALLIGAND
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital Social : 7.800 €

Siège Social : Ferme de Dormicourt - 02250 MONTIGNY SOUS MARLE

R.C.S. SAINT QUENTIN B 439 065 970

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 OCTOBRE 2011

L'an deux mil onze
le 26 octobre à 13 heures 30

Les associés de la Société A Responsabilité Limitée ETA BALLIGAND, Société au capital de **7.800 €**, dont le siège est Ferme de Dormicourt – 02250 MONTIGNY SOUS MARLE (Aisne), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Quentin (Aisne) sous le numéro B 439 065 970, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Madame Evelyne BALLIGAND- VAN DEN BEMPT aux fonctions de gérante;
- Nomination de Monsieur Christian BALLIGAND aux fonctions de gérant;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Sont présents ou représentés :

- Madame Monique BALLIGAND-HALLIER, propriétaire de 40 parts
- Madame Evelyne BALLIGAND- VAN DEN BEMPT, propriétaire de 40 parts
- Monsieur Bernard BALLIGAND, propriétaire indivis de 40 parts
- Monsieur David BALLIGAND, propriétaire de 165 parts
- Monsieur Stéphane BALLIGAND, propriétaire de 165 parts
- Monsieur Vincent BALLIGAND, propriétaire de 165 parts
- Monsieur Marc BALLIGAND, propriétaire de 165 parts

TOTAL

..... **780 parts**

Est également présent :

Monsieur Christian BALLIGAND

Total des parts présentées ou représentées : 780 parts sur les 780 parts composant le capital social.

B C E B B J S B B V B B S D M B

Madame Evelyne BALLIGAND- VAN DEN BEMPT préside la réunion en qualité d'associée gérante.

Elle dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le texte des résolutions proposées.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

La Gérante donne ensuite lecture du rapport de la gérance et du rapport spécial du gérant et la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés acceptent à compter de ce jour, la démission de Madame Evelyne BALLIGAND- VAN DEN BEMPT en qualité de gérante, et lui donne quitus pour ces fonctions jusqu'à cette date.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés acceptent à compter de ce jour, la nomination en qualité de gérant de la société :

Monsieur Christian BALLIGAND

Né le 15 octobre 1956 à ESQUEHERIES (Aisne

domiciliée 20 Rue Cyrille Liébert – 02250 MARLE

qui accepte,

et qui est nommée pour une durée indéterminée.

Monsieur Christian BALLIGAND percevra une rémunération annuelle pour l'exercice de ses fonctions d'une somme de 1.500 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

B c EB B^y SB BV BB BD MB

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé, le présent procès-verbal, a été signé par la Gérante et les associés.

Evelyne BALLIGAND-VAN DEN BEMPT
Gérante



Monique BALLIGAND-HALLIER



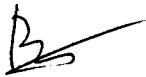
Bernard BALLIGAND



David BALLIGAND



Stéphane BALLIGAND



Marc BALLIGAND



Vincent BALLIGAND



Christlan BALLIGAND



Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE LAON

Le 03/11/2011 Bordereau n°2011/2 163 Case n°11

Ext 9970

Enregistrement : 125 €

Pénalités :

Total liquidé : cent vingt-cinq euros

Montant reçu : cent vingt-cinq euros

La Contrôleuse principale

